

même temps et sur les traits de son visage on lisait un calme, une sérénité, une majesté incomparables qui ne pouvaient pas être d'un vulgaire criminel. Dès lors la question se posait nette et précise : n'aurions-nous pas, dans le Saint-Suaire de Turin, le linceul même qui aurait enveloppé le corps du Christ après sa mort et gardé son empreinte ?

Une grosse difficulté cependant demeurerait. Le R. P. Brucker la signalait dans le 1^{er} numéro de mai des *Etudes*, "tout en inclinant à conclure comme M. Vignon et en le félicitant cordialement de son beau travail". M. Ulysse Chevalier, dans la Revue que nous avons déjà citée *l'Art et l'Autel*, semble espérer ou même vouloir l'établir définitivement et ruiner ainsi par la base la conclusion dernière de M. Vignon. Si, en effet, le corps du Christ a été lavé quand on le descendit de la Croix, il n'aura plus été dans les conditions requises pour que la thèse scientifique de M. Vignon garde sa valeur. Les vapeurs ammoniacales dues à la sueur fébrile n'auront pas pu se produire et nous ne pouvons plus appliquer ici la théorie des impressions vaporographiques. Hâtons-nous de dire que M. Vignon n'a pas ignoré la difficulté. Elle se tire d'un texte de saint Jean, ch. xix, v. 40. Il est dit là que le corps de Jésus fut entouré de linges avec les aromates comme c'est la coutume aux juifs d'ensevelir. D'où l'on voudrait conclure que le corps du Christ fut lavé, oint de parfums et serré dans des bandelettes. Mais M. Vignon fait remarquer très sagement que si on entend ainsi ce verset, il n'est plus possible d'expliquer ce que nous lisons dans les synoptiques, notamment dans saint Marc (xvi, v. 1.) au sujet des saintes femmes, qui, après avoir constaté de leurs yeux comment Joseph d'Arimathie et Nicodème plaçaient le corps de Jésus dans le monument, selon que nous le marque saint Luc (xxiii, v. 55,) allèrent acheter des parfums afin de venir, au lendemain du sabbat, oindre le corps de Jésus. N'aurions-nous pas, au contraire, la plus parfaite harmonie entre ces divers textes, si nous disions qu'en raison du sabbat qui approchait, et comme il fallait se hâter, on n'eut pas le temps, ce soir-là, de procéder à la sépulture complète du Christ ? Comme cependant on voulait se conformer, du mieux possible, à l'usage des juifs, ainsi que le marque saint Jean, et ne pouvant pas oindre avec